Le 4 juillet 1962, le Midi-Libre remet à l'ordre du jour le dégagement des ruines de la cathédrale d'Alet qu'avait déjà suggéré en son temps M. Dujardin-Beaumetz.

## LE VŒU AYANT ETE REPRIS

## Le dégagement des ruines de la cathédrale d'Alet remettra en valeur de véritables trésors d'art roman

aux Beaux-Arts.

aux Beaux-Arts.

Ce vieux projet fut remis sur le
tapis il y a deux ou trois ans.

Le conseif général était d'accord — il doit l'être toujours —
pour faire le nécessaire. La municipalité d'Alet-les-Bains aussi pour sa part.

Mais le projet est resté en som meil parce que, paraît-il, l'admi-nistration et les particuliers se trouvaient en face de chiffres dé-passés par le temps. Il s'agirait, en somme d'un réajustement pour repartir sur des bases plus préci-ses et correspondant mieux aux taux actuels. Ceci n'est donc qu'une question de détail, facile à règler maintenant qu'on veut sor-tir le projet de sa léthargie.

Rappelons que le projet serait réalisable en deux ou trois étapes. Les différentes tranches porte-raient sur l'achat de quelques mè-tres carrés de terrain et sur la démolition de garages et d'immeu-bles attenants qui, évidemment ca-chent la vue des ruines aux pas-

En effet, il faut savoir qu'il y a des ruines à Alet pour s'y arrê-ter, sinon on risque de passer sans s'arrêter, car en roulant sur la route nationale on ne voit prati-quement rien.

Selon le projet en question, une

Selon le projet en question, une fois que les alentours seraient dégagés et les abords aménagés, les ruines se dresseraient en un imposant ensemble isolé. Plus rien ne génerait la vue de ce formidable monument ; l'un des plus beaux de la région méridionale.

Ce projet se justifie amplement. Cette ancienne cathédrale a son histoire. Elle aurait été bâtie sur ce qui fut, dit-on, un temple de Diane. Sur ce temple, si temple il y eut, s'éleva une église primitive. Et c'est sur cette dernière que, dès le XIe siècle, trois cents moines bâtisseurs commencèrent à construire la belle cathédrale de laquelle restent encore de beaux échantillons de roman languedocien.

Elle fut agrandie à l'époque goge de lignes et de détails architectureux Alet avent été faités an

ge de lignes et de détails archi-tecturaux. Alet ayant été érigé en évèché en 1318 par une bulle du Pape Jean XXII, la cathédrale était à l'époque une splendeur.

Lors du récent congrès de la Fédération des Syndicats d'initiative Languedoc - Roussillon, M. Raynaud, maire d'Alet-les-Bains, demanda que soit repris le vœu qu'elle n'a jamais été plus utilisiconcernant. le dégagement des ruines de l'ancienne cathédrale.

Nous n'avons pas manqué de faire écho à ce vœu, dans le compte rendu du congrès. Il importait aussi d'y revenir ; cette fois, un peu plus en détail.

Certes, le dégagement des ruines de la cathédrale d'Alet n'est pas une idée lancée de fraiche date. C'est un projet qui remonte à gressistes de voir l'immensité de l'époque où M. Dujardin-Beaumetz était sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Malheureusement, les guerres de religion lui furent fatales et en tion fun fatales religion lui furent fatales et en tive fui fun parti de protestants la pilla et la laissa dans un tel état divelle n'a jamais été plus utilisible. Le temps et les gens ont fait bien sûr d'autres dégradations.

Mais ce qui reste fait l'admiration des gens. Et c'est d'une façon enthousiaste que les congressistes on pris le vœu de M. Raynaud en considération et se sont promis de donné par ces ruines le 23 juin avait permis à beaucoup de conte. C'est un projet qui remonte à gressistes de voir l'immensité de l'époque où M. Dujardin-Beaumetz était sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

comparable beauté,
Mais avec la nuit, les congressistes n'ont pas tout vu. Si un judicieux éclairage donnait du relief aux pierres, ils n'ont pas vu lief aux pierres, is n'ont pas vu la couleur extraordinaire qu'elles offrent quand elles sont inondées de soleil. Ils n'ont pas pu voir non plus, les plus beaux spécimens d'art roman, notamment la finesse

d'art roman, notamment la finesse et la splendeur des chapiteaux qui se trouvent précisément dans une cour extérieure, propriété privée. Et les photos qui accompagnent notre article, sont celles de chapiteaux que les visiteurs ne peuvent pas admirer. Nous les avons choisies spécialement pour bien montrer les beautés que le dégagement mettra en valeur.

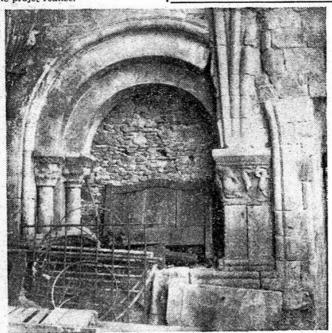
Non, vraiment, les joyaux de l'ancienne cathédrale ne doivent

l'ancienne cathédrale ne doivent pas rester sous le boisseau. Les clichés le prouvent, car c'est tout cela que verra le visiteur une fois le projet réalisé. D'autre part, la soirée artisti-que du 23 juin a permis une révé-lation : l'acoustique des ruines. El-les offrent une surprenante résonnance. Et, la preuve est faite, on pourra y organiser tous les spectacles qu'on voudra sans crainte de ne point décevoir, même les plus intransigeants en matière de spectacles de haute classe. Elles offrent donc de formidables pos-sibilités d'avenir tant au point de vue artistique que touristique et économique.

Au moment où Alet se dote d'un établissement thermal et d'un ca-sino, la mise en valeur de cette sino, la mise en vaieur de cette spiendeur monumentale coule de source. Priorité, même, doit être accordée, attendu que la cathédra-le présente de l'intérêt aussi pour le profane et qu'elle est située en bordure de la route nationale Albi-

Espagne.

Enfin, le projet est relancé. Souhaitons que cette fois il aboutisse à la réalisation.



Le dégagement s'impose.